

Fournisseurs

Principales parties prenantes	– Réseau de plus de 100 000 fournisseurs et sous-traitants
Principales modalités de dialogue	– Qualification – Appel d'offres – Evaluation et plans d'action – Contractualisation – Sensibilisation – Audits
Principaux outils et cadres du dialogue	– Principes fondamentaux dans les achats – Processus de préqualification des fournisseurs : à fin 2022, plus de 17 000 fournisseurs ont été intégrés dans l'outil permettant de suivre le processus ⁽¹⁾ – 200 audits de fournisseurs prioritaires ⁽²⁾ ont été réalisées en 2022 sur les 1 300 fournisseurs prioritaires – Enquêtes et questionnaires – Suppliers Day (tous les deux ans) – Engagement fournisseur : en juin 2022, mise en place d'une plateforme dédiée au suivi de la performance des fournisseurs en matière de développement durable. Plus de 500 fournisseurs, parmi les 1 300 fournisseurs prioritaires invités, ont rejoint cette plateforme en 2022 – Mécanismes d'alerte, dont médiateur interne
Principales entités/équipes impliquées	– TotalEnergies Global Procurement
Principaux sujets d'intérêt commun et attentes identifiées	– Lutte contre le changement climatique et prise en compte de l'empreinte carbone des fournisseurs dans la décision d'achat – Droits humains dans la chaîne d'approvisionnement (dont les risques relatifs au travail des enfants, au travail forcé, aux conditions de travail, aux discriminations, à la santé et sécurité des travailleurs) – Environnement dans la chaîne d'approvisionnement (dont les risques relatifs aux pollutions et aux atteintes à la biodiversité) – Soutien au développement économique des PME et aux entreprises du secteur adapté et protégé – Respect des conditions contractuelles et des délais de paiement

(1) Le processus de préqualification des fournisseurs porte sur six critères : administratif, anti-corruption, technique, HSE, financier et développement durable.

(2) 1300 fournisseurs prioritaires identifiés. Il s'agit des 500 fournisseurs avec lesquels la Compagnie réalise plus de 50% de sa dépense achats de biens et services et les 800 fournisseurs identifiés comme étant les plus à risque en matière de droits humains et d'environnement au regard de leur secteur d'activité et des pays dans lesquels ils opèrent.

Plus d'informations dans le Document d'enregistrement Universel 2022, sections 5.10, 3.6